



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Offres-salariales-du-gouvernement-a-ses-employes-Ridicules-deraisonables-et>

Offres salariales du gouvernement à ses employés - Ridicules, déraisonnables et irrespectueuses (SPGQ)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 15 décembre 2014

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 15 déc. 2014 - Le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) qualifie de ridicules, de déraisonnables et d'irrespectueuses les offres salariales anémiques que le gouvernement vient de proposer à ses employés. « Subordonner la qualité de vie d'environ 550 000 employés de l'État au nom du retour à l'équilibre budgétaire relève d'une idéologie dangereuse, contraire au souhait du premier ministre de teinter ses relations de respect et d'ouverture », dénonce le président du SPGQ, M. Richard Perron.

Dans le cadre d'une nouvelle convention collective de cinq ans proposée aux employés de l'État, le gouvernement leur offre un gel salarial pour les deux premières années, assorti d'un maigre 1 % pour les années subséquentes, sans oublier le report de l'âge de la retraite et le gel de la progression dans les échelons salariaux. « Le salaire des employés de l'administration québécoise est déjà en retard de 11,5 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois. En combinant cette offre à l'imposition d'une réduction des effectifs de la fonction publique de 2 % dès 2015, le gouvernement se lance sur le sentier de la guerre contre ses employés », se désole Richard Perron.

Le SPGQ condamne en outre l'entêtement du gouvernement à percevoir les salaires de ses employés comme des coûts, alors qu'il s'agit, comme l'a rappelé maintes fois la commission Charbonneau, du meilleur investissement dans une expertise qui prémunit le Québec contre la collusion et la corruption. « Le gouvernement semble également oublier que ses employés paient des impôts et que, en conséquence, une partie des augmentations retourne directement dans les coffres de l'État et participe à soutenir l'économie, comme le gouvernement devrait le faire », martèle M. Perron.

Ces offres salariales faméliques contrastent fortement, selon le SPGQ, avec le désir exprimé le 12 mai dernier par le premier ministre qui souhaitait maintenir l'expertise dans les services publics et faire en sorte que les jeunes aient envie de venir y travailler. De son côté, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, disait vouloir non seulement préserver les services, mais aussi « en donner de meilleurs, pas moins servir les Québécois, mais mieux les servir ». « L'acharnement du gouvernement à pousser les conditions de travail de ses employés dans les câbles s'apparente plutôt à une volonté de passer le knockout à ses employés et aux services publics, de même qu'à dégoûter tous les jeunes de vouloir s'y associer, comme s'il s'agissait d'une créature maléfique devant être combattue », fustige le président du SPGQ.

Le président du Conseil du trésor, croit le SPGQ, aime justifier les mesures d'austérité du gouvernement, car il est partisan de l'idée selon laquelle les Québécois doivent enlever leurs lunettes roses avant que les marchés ne le fassent à leur place. Cependant, de nombreux économistes estiment mal avisé l'empressement du gouvernement à atteindre l'équilibre budgétaire dès 2015, aggravant ainsi le risque de plonger le Québec en récession. « Les malades, les sinistrés, les enfants en graves difficultés, les habitants des régions, les vieillards et les immigrants sont autant de victimes que le gouvernement accepte de sacrifier sur l'autel arbitraire du retour à l'équilibre budgétaire. Au point d'inertie et d'arbitraire où nous en sommes, M. Coiteux pourrait fort bien les accuser d'avoir contribué à faire doubler les paiements de péréquation versés au Québec au cours de la dernière décennie », s'indigne M. Perron.

Le SPGQ rappelle que du 1er avril 2003 au 1er avril 2012, le maximum des échelles salariales du personnel professionnel de la fonction publique ne s'est accru que de 11,25 %, bien moins que les 27,7 % d'augmentation du PIB par habitant au Québec.

Pire : l'inflation a toujours dépassé les augmentations salariales consenties depuis 30 ans au personnel

professionnel, provoquant une perte de leur pouvoir d'achat d'environ 30 % depuis 1982. « La date du 15 décembre sera désormais celle du jour des Longs Couteaux, car le gouvernement a choisi cette date pour transmettre ses offres salariales, à l'occasion du triste anniversaire de l'imposition de la loi 43 - le 15 décembre 2005 - qui fixait unilatéralement les conditions de travail des employés de l'état pour sept ans. Cette loi spéciale avait même été jugée incompatible avec les conventions internationales sur le travail par l'Organisation internationale du travail de l'Organisation des Nations unies », conclut Richard Perron.